

INFORMATIONS PREINSCRIPTION EN 3^E PREPA-METIERS

La classe de 3^{ème} Prépa-Métiers s'adresse aux élèves de 4^{ème} de collège qui témoignent d'un intérêt pour la technologie et les réalisations concrètes, et qui s'inscrivent dans une perspective positive d'accès à une formation professionnelle (CAP, baccalauréat professionnel).

Elle doit ainsi permettre aux élèves :

- d'élaborer leur projet personnel d'orientation par des activités de découverte dans différents champs professionnels,
- de renforcer les apprentissages du collège dans les disciplines fondamentales.

LES HORAIRES :

L'emploi du temps des élèves s'échelonne du lundi à 8h40 au vendredi à 17h05.

L'ENSEIGNEMENT :

Expression Française	3h30
Histoire - Géographie et Education Civique	3h00
Anglais	2h00
Espagnol	1h00
Mathématiques	4h00
Physique Chimie	1h30
Sciences et Vie de la Terre	1h30
EPS	3h00
Technologie	1h00
Arts Plastiques	1h00
Découverte Professionnelle	4h00
Accompagnement personnalisé	2h00
Vie de classe	1h00
Formation humaine, chrétienne et Initiation Philosophique	1h00

LE STATUT DE L'ELEVE :

Le règlement du lycée s'applique également aux élèves de 3^{ème} Prépa Métiers, même si ces derniers gardent leur statut de collégien.

LA DEMI-PENSION - L'EXTERNAT :

Les élèves peuvent être externes ou demi-pensionnaires.
Les changements de statut ne sont possibles qu'au moment des vacances de Noël et de Pâques.

LA POURSUITE DE LA FORMATION :

La classe de 3^{ème} Préparatoire aux formations professionnelles s'inscrit à la fois dans le cadre de la scolarité « Collège » et dans la préparation de la scolarité « Lycée ».

Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie de découverte des métiers qui contribuera à une orientation positive vers la voie professionnelle.

Chaque élève est accompagné dans son projet d'orientation, qui reste ouvert à toutes les filières professionnelles.

Les élèves de 3^{ème} Prépa pro pourront poursuivre leur formation au lycée en classe de 2^{nde} professionnelle après un avis favorable du conseil de classe, dans les secteurs professionnels suivants :

- Technicien menuisier Agenceur (TMA)
- Etude et Réalisation d'Agencement (ERA)
- Systèmes Numériques Option C RISC (SN)
- Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)
- Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI)
- Ouvrages du Bâtiment Métallerie (OBM)
- Technicien d'Usinage (TU)

Découvrir le lycée La Mache

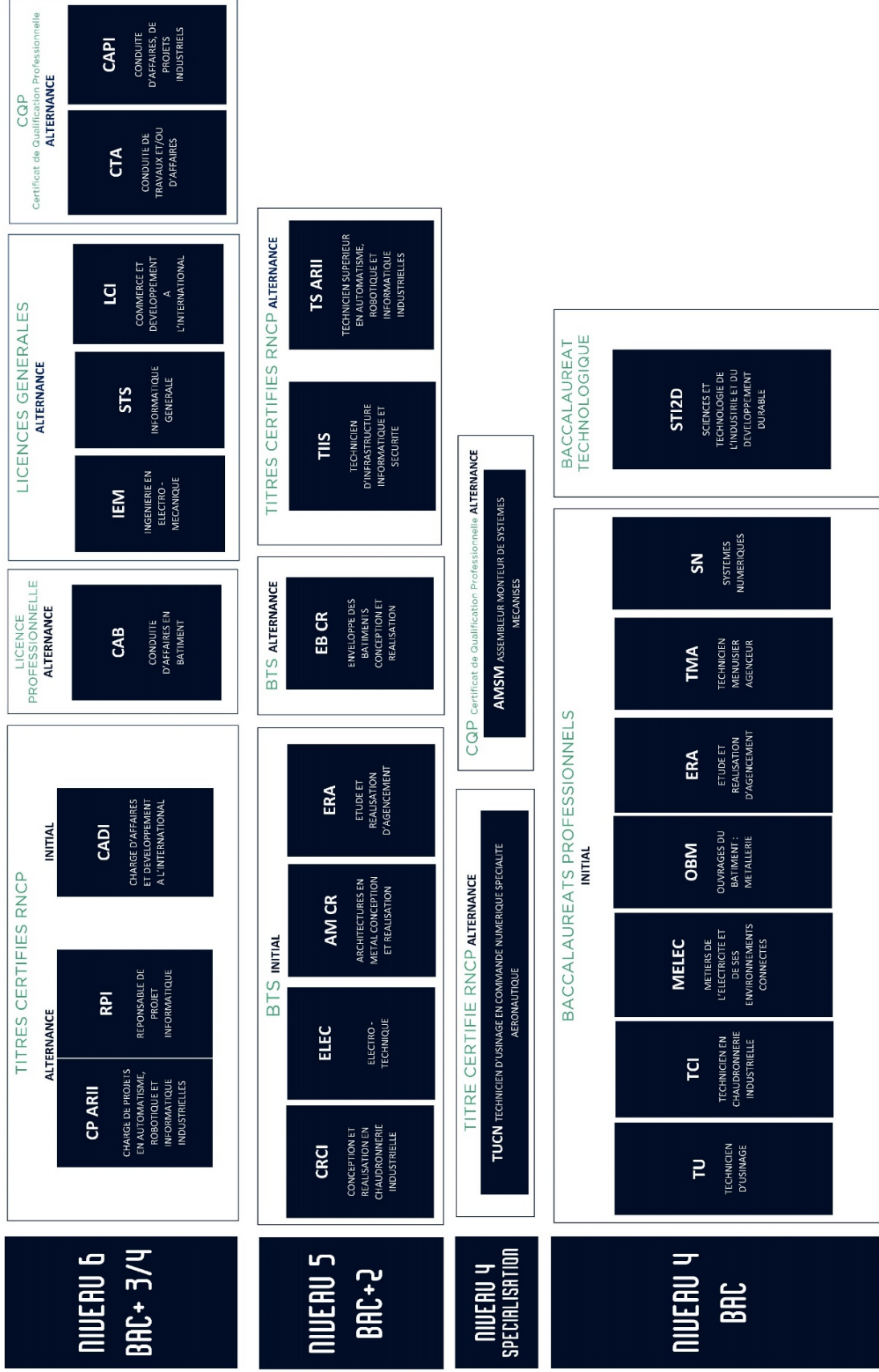
Nous proposons plusieurs formules permettant à tous les élèves souhaitant venir étudier au lycée de découvrir l'établissement : des portes ouvertes et des journées découvertes de l'enseignement technique.

Les dates et les modalités sont indiquées sur notre site www.ecolelamache.org

Pour toute information, vous pouvez nous contacter :
soit au 04 27 46 15 25 ou au 04 72 78 55 64



FORMATIONS LA MACHE



LA PARTICIPATION ANNUELLE DES FAMILLES AUX FRAIS DE SCOLARITE

Le Lycée a besoin de votre participation pour assurer les charges suivantes : locaux, vie sociale des élèves, aumônerie et catéchèse, charges de personnel administratif et éducatif, matériels pédagogiques.

Certaines familles rencontrent des difficultés financières et nous en tenons compte.

C'est pourquoi l'école a mis en place :

- une tarification en fonction des revenus.
Pour bénéficier d'un tarif dégressif, vous devez nous fournir à l'inscription votre avis d'imposition.

TARIFICATION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 A TITRE INDICTAIF

Tranches	Quotient Familial <i>(revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales)</i>	Contribution annuelle	Demi Pension	
			5 jours	4 jours
T1	Inférieur à 3 300 €	345 €	1 019 €	815 €
T2	De 3 301€ à 5 300 €	550€		
T3	De 5 301 à 7 900 €	785 €		
T4	De 7 901 à 11 200 €	1 021 €		
T5	De 11 201 à 13 200 €	1 256 €		
T6	De 13 201€ à 15 801 €	1 335 €		
T7	De 15 801 € à 18 000€	1 492 €		
T8	Supérieur à 18 001 €	1 570€		

Les familles qui ont deux enfants dans notre Lycée bénéficient d'une remise de 10 % sur la contribution familiale, déduite sur facture.

* Contribution Familiale Annuelle : *scolarité + assurance scolaire + forfait sport + forfait photocopies + cotisation diocésaine.*

A cette tarification, s'ajoutera différents frais, à savoir :

- *Les vêtements de sécurité, la visite médicale (non remboursable SS), ...*
- *Les activités extra scolaires (voyages, séjour de cohésion...)*

LES BOURSES :

Le Lycée La Mache est habilité à recevoir des boursiers nationaux.
Les demandes de bourse nationale d'étude du second degré pour l'année scolaire 2022-2023 doivent être faites dans les plus brefs délais auprès de l'établissement actuel de votre enfant.

Si votre enfant bénéficie déjà d'une bourse nationale d'étude du second degré, vous devez demander au secrétariat de l'établissement de votre enfant d'établir un transfert de bourse, et nous remettre ce document dès la rentrée.